

Bulletin n° 14

Actualités

- L'Assemblée nationale a adopté le 8 juin dernier le projet de loi 75 sur les régimes de retraite du secteur universitaire. Rappelons que ce projet de loi comporte des dispositions prévoyant, à terme, la restructuration des régimes de ce secteur dont les coûts représentent plus de 21 % de la masse salariale. Ce projet de loi est le dernier événement à ce jour du processus législatif de restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées, qui a aussi touché les secteurs municipal et privé.
http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/services/depeches/magazine/edition_60/Pages/grand-dossier.aspx
- Le Tribunal d'arbitrage a donné raison, au début du mois de juin, à la Fraternité des policiers et policières de Montréal, qui exigeait la suspension des procédures d'arbitrage contenues dans la *Loi sur la restructuration des régimes de retraite dans le secteur municipal*. La constitutionnalité de cette loi étant contestée devant la Cour supérieure, le Tribunal d'arbitrage a conclu qu'il ne pouvait aller plus loin dans les procédures tant que la question ne serait pas tranchée par les plus hauts tribunaux.
<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2016/06/02/003-loi-regimes-retraite-tribunal-arbitrage-victoire-syndicat.shtml>
- Le 8 juin, la caisse de retraite des employés de Desjardins a annoncé qu'elle investissait 70 millions \$ dans le parc éolien de Mont Rothery à Murdochville en Gaspésie. La caisse sera copropriétaire de ce parc avec EDF Énergies nouvelles, déjà présent dans le secteur éolien au Québec. Cet investissement est conforme à la nouvelle convention en vigueur dans les milieux financiers, où les participations dans les infrastructures sont aujourd'hui encouragées, y compris pour des joueurs de taille modeste.
<http://www.conseiller.ca/avantages/nouvelles/le-regime-de-retraite-de-desjardins-investit-dans-les-eoliennes-33836>
- Dans l'édition de juin 2016, la *Revue du système financier* publiée par la Banque du Canada offre une analyse du rôle que jouent les caisses de retraite dans l'économie du Canada et du Québec. Le rapport rappelle que les caisses de retraite constituent une source importante de capital de long terme pour l'économie et représentent une part déterminante de l'ensemble des actifs financiers. Au Canada, les caisses gèrent environ 15 % de l'ensemble de ces actifs.
<http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2016/06/rsf-juin2016-bedard-page.pdf>

- La question des régimes de retraite a été au cœur des négociations entre les employés et l'entreprise CCR-Glencore située dans l'est de Montréal. Au terme de ces négociations, en mai dernier, les employés ont vu leur régime de retraite à prestations déterminées être maintenu et bonifié. Ce dénouement s'inscrit dans une campagne publique menée par le syndicat des Métallos pour défendre les régimes de retraite et contrer l'implantation de régimes à deux vitesses.

<http://www.metallos.org/modules/nouvelles/nouvelle.php?id=542&langue=fr>